

# Les élus du conseil municipal jeunes

[Rayan FERRET](#)

[Ibrahim DIALLO](#)

[Chloé AMARA](#)

[Aurélien AMARA](#)

[Zoé HARDI](#)

[Zélie REYNAUD-RAMEL](#)

[Zakarie ALOUI](#)

[Thao GARDETTE](#)

[Salah BAISSA](#)

## Cérémonie d'investiture

Samedi 19 mars 2022, s'est déroulée en salle du conseil

municipal la cérémonie d'investiture des 9 nouveaux conseillers municipaux jeunes : Zakarie Aloui, Aurélien Amara, Chloé Amara, Salah Baissa, Ibrahim Diallo, Rayan Ferret, Thao Gardette, Zoé Hardi, Zélie Reynaud-Ramel.

Le maire Raphaël Mocellin et les élus Imen De Smedt, Monique Vincent, Mathieu Germain, Jules Jany, Patricia Oddoux et Marie-Hélène Ballouhey leur ont remis leur écharpe de conseiller municipal jeunes.

Le maire a souhaité la bienvenue aux jeunes élus. Imen De Smedt a souligné : " Vous êtes à partir d'aujourd'hui, puisque vous l'avez choisi investi d'une mission qui est celle de représenter les jeunes de notre commune. Bravo et merci. Depuis 2010, les précédents jeunes ont beaucoup œuvré pour notre commune et nos concitoyens. Si vous faites le tour de toutes les réalisations, vous mesurez les possibilités qui s'ouvrent à vous pour les 2 ans à venir. "

---

## **Rôle du conseil municipal jeunes**

Créé en 2010, le CMJ est né de la volonté de la municipalité d'associer les jeunes Saint-Marcellinois à la vie de la commune et au fonctionnement des institutions, en sensibilisant à la citoyenneté et en renforçant la démocratie participative. Les Saint-Marcellinois entre 12 et 16 ans peuvent participer aux élections.



## Un mandat de 2 ans

Conseiller municipal jeunes, c'est un mandat officiel de 2 ans. Des réunions de travail sont organisées autour de différents thèmes. C'est l'occasion d'échanger, de s'informer sur l'actualité de la ville et de travailler sur des actions. Le conseil municipal jeunes se réunit une fois par trimestre et bénéficie d'un budget de 10 000 € en investissement et de 5 000 € en fonctionnement pour mener à bien ses projets, en plus du soutien des services municipaux.

## Quelle mission ?

Le conseiller municipal jeunes recueille les idées et initiatives des jeunes de la ville. Son rôle est consultatif, il fait des propositions sur divers aspects de la vie de la commune (solidarité, cadre de vie et environnement, festivités...), et contribue ainsi à la concrétisation de projets. Ce mandat est une occasion unique de s'engager et d'être acteur pour sa commune en bénéficiant d'une expérience enrichissante.

Être conseiller municipal jeunes, c'est contribuer à la démocratie, être citoyen, mais aussi faire bouger sa ville et être le porte-parole de ses pairs. Un beau programme ! Chaque candidat doit d'ailleurs trouver un slogan résumant ses idées et motivations.